

> Agenda 2012

Des safaris pour taquiner l'alose



Participants du Safari aloses de Vallabrègues 2011
© Association MRM. 2011

En 2012, 4 rendez-vous sont d'ores et déjà prévus :

Samedi 5 Mai 2012 en aval de l'usine de Beaucaire sur le Rhône

Dimanche 6 Mai 2012 sous le seuil de Moussoulens sur l'Aude

Samedi 19 Mai 2012 en aval du barrage-usine de Sauveterre sur le Rhône

Samedi 26 mai 2012 en aval du barrage de Rochemaure sur le Rhône (site à confirmer)

En fonction des conditions météorologiques et hydrologiques, un safari sera organisé sur le Vidourle. Plus d'informations au printemps sur le site du brochet Vidourlais.

Pour chaque manifestation : casse-croûte, apéritif convivial offerts et de nombreux cadeaux aux participants et lauréats !

Modalités et inscriptions auprès de MRM



L'AALPMA de Pernes les fontaines était bien représentée au Safari de Sauveterre © Association MRM. 2011

Le "petit migrateur" est publié par :

ZI du Port Fluvial
Chemin des Ségonnaux
13200 ARLES
tél.: 04 90 93 39 32
fax: 04 90 93 33 19

<http://www.migrateursrhonemediterranee.org/>

Directeur de la publication : Jean-Claude MONNET
Responsable de la publication : Isabelle LEBEL
Conception et réalisation : Géraldine VERDOT
Rédaction : Yann ABDALLAH, Géraldine VERDOT
Création : MONTILLET & PARTENAIRES
Impression : Icône - Imprimé sur papier recyclé
ISSN 2104-1830. Dépôt légal : Janvier 2012



> Bientôt un nouveau siège social

La configuration des bureaux (sur deux étages), la saturation des locaux, le besoin de salles de réunion adaptées à la vie associative, les contraintes d'espace et d'éloignement du lieu de stockage ont conduit l'Association à envisager l'accès à la propriété dès 2007.

Après plusieurs mois de travail et de recherche, et compte tenu des coûts, caractéristiques et calendrier de mise en oeuvre, la solution retenue a été la construction du siège sur un terrain privé vendu par la Compagnie Nationale du Rhône.

Aujourd'hui, le projet de nouveau siège social se concrétise.

En effet, le 9 novembre 2011, les membres du Conseil d'administration se sont rendus à l'étude notariée de Maître

MAUREL pour l'acquisition du terrain.

En parallèle, l'Association MRM avait sollicité un cabinet d'architecte pour la réalisation des plans et reçu le permis de construire le 22 août 2011.

Désormais propriétaire du terrain, l'Association MRM peut engager les travaux.

Déménagement prévu pour juillet 2012 !!!



> Brèves

DRÔME : suivi de la passe de Livron

Le seuil de Livron-Loriol, situé à 2 km en amont de la confluence avec le Rhône, a fait l'objet d'un rééquipement (dispositif mixte composé d'un ouvrage de régulation amont - prise d'eau, bassin de dégrèvement, passe à bassins - et d'une rivière artificielle de contournement) en mai 2009. La nécessité de mettre en place un suivi s'étant rapidement imposée, les différents partenaires techniques (CNR, CREN, ONEMA, FDAAPPMA, MRM) ont décidé de mettre en place un piégeage ponctuel physique de la passe à poissons avec un système de grilles et de nasses amovibles. Après conception du système de piégeage, des tests ont été effectués *in situ* et des difficultés importantes sont apparues, en particulier lors de la mise en place et de

l'enlèvement des pièces composant le piège.

Aujourd'hui, différents systèmes de levage et de manutention ont été créés et testés sur site fin 2011. Même si des problèmes d'engrèvement soulèvent encore des interrogations quant à l'efficacité future du piège, en particulier pour de petites espèces benthiques comme l'Apron, le suivi peut désormais être réalisé en toute sécurité par les personnes intervenantes et sera lancé en février 2012.



Nasse anti retour passe de Livron
© Association MRM. 2011

RHÔNE : équipement du barrage usine de Sauveterre

Deuxième aménagement hydroélectrique depuis la mer, l'aménagement d'Avignon comporte 3 bras ne rendant le passage possible pour les poissons que par l'écluse de navigation située sur le bras de Villeneuve.

Depuis plusieurs années, Sauveterre fait l'objet d'un projet de création d'une passe à poissons permettant d'ouvrir le passage par le bras d'Avignon où plus d'un tiers des aloses s'engage sans pouvoir franchir ce barrage et ainsi d'ouvrir l'accès aux principales frayères du bassin en amont.



© CNR

Les travaux devraient s'engager en 2013 dans le cadre des financements du plan Rhône. Par ailleurs, un bâtiment d'accueil du public est en discussion entre les partenaires et acteurs locaux.

Janvier 2012

Bulletin d'information pour le retour des Poissons Migrateurs dans le bassin Rhône-Méditerranée et Corse

> Editorial

L'Association MRM va enfin pouvoir emménager dans ses murs. Il faut reconnaître que l'exiguïté des locaux qui de plus ne sont absolument pas fonctionnels, nous a amené à réfléchir à l'acquisition d'un siège dans lequel nous pourrions travailler plus sereinement et plus efficacement.

Nous avons donc étudié plusieurs projets et compte tenu de ce que nous avons vu, il s'est avéré que seule la construction d'un bâtiment était l'option à retenir. Nous ferons donc construire un bâtiment de 368 m² sur un terrain acquis auprès de la CNR dans le même quartier que le siège actuel. Les locaux actuels ne représentent que 105 m².

Il est bien évident que ce projet n'a pu voir le jour que grâce à nos financeurs sans lesquels rien n'aurait été possible. Nous remercions donc la Fédération Nationale de la Pêche en France, la Compagnie Nationale du Rhône,

la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, la ville d'Arles et les fédérations de pêche adhérentes à MRM.

Nous avons été agréablement surpris de voir que le financement d'un tel investissement est plus facile à débloquer que celui destiné au fonctionnement de l'Association. En effet, il est beaucoup plus difficile de gérer la trésorerie de fonctionnement. Comment peut-on avancer les dépenses avant de pouvoir en faire les encaissements correspondants ?

Les fonds de roulement de nos associations ne sont pas assez importants. L'exercice est délicat mais il a au moins un avantage, c'est que nos financeurs peuvent être sûrs que notre gestion reste sérieuse voire drastique.

Georges MOREAU
Trésorier



> Corse : état des lieux des populations d'aloses du Tavignano

2011 constitue la dernière phase de l'état de lieux de la population d'aloses du Tavignano. Cette année, les travaux se sont concentrés sur l'estimation de la population migrante et l'utilisation des habitats.



Aval barrage de Cardiccia © Association MRM. 2011

Le Tavignano, par la clarté de ses eaux, offre des possibilités inédites d'observations subaquatiques. Afin d'obtenir une estimation du nombre de géniteurs, des plongées ont été réalisées entre le barrage de Cardiccia et la confluence avec le Corsiglièse. Le positionnement de chaque alose observée a été renseigné et la population d'aloses du Tavignano a été estimée à +/- 100 géniteurs avec une forte concentration des individus à l'aval du barrage. En parallèle, des suivis nocturnes effectués sur les frayères potentielles à l'aval de Cardiccia ont confirmé une activité de reproduction malgré des conditions d'observations très limitantes.

Les résultats des analyses génétiques révèlent enfin une différence de variabilité génétique entre la population du Tavignano et les autres (Rhône, Aude, Vidourle).

La population du Tavignano est donc composée de peu d'individus dont la reproduction semble se concentrer à l'aval de Cardiccia. Dans ces conditions, le succès de la reproduction est fragilisé. Cette population ayant une dynamique indépendante des autres populations méditerranéennes, elle peut être considérée comme en danger.



Aval barrage de Cardiccia © Association MRM. 2009

> Bladier Ricard : bientôt une nouvelle passe

Propriété du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau des Communes du Bas Languedoc, le seuil de Bladier Ricard, situé sur le fleuve Hérault à 13,5 km de la mer, assure le maintien de la nappe d'accompagnement de l'Hérault pour le captage AEP de Florensac.

Les observations régulières de bancs d'aloses, bloqués au pied du seuil et celle plus exceptionnelle d'une lamproie marine en 2007, ont mis en évidence une mauvaise attractivité du dispositif de franchissement piscicole installé en 1991.

Retenu en lot Grenelle 1, le seuil de Bladier Ricard doit faire l'objet de travaux de restauration de la continuité écologique avant fin 2012 permettant la réouverture jusqu'au Moulin de

Saint Thibéry soit un linéaire de 5 km de cours d'eau. Après 15 mois d'études et de concertations, l'autorisation administrative a été délivrée fin juin 2011.

L'ouvrage se caractérise par une passe à 11 bassins successifs à fentes verticales positionnée en rive gauche du seuil (linéaire total de l'ordre de 70 m). La passe sera complétée par un dispositif spécifique (rampe à brosses) pour le passage des anguillettes et d'un dispositif de suivi piscicole par vidéo-comptage.

Les travaux engagés fin août ont pris un peu de retard suite aux crues du mois de novembre. La fin des travaux est prévue pour fin février 2012.



Bladier Ricard © MRM / F.GARDIN. 2009



Travaux sur Bladier Ricard © Biotope. 2011

> Pyrénées-Orientales : A la (re)découverte de l'Alose feinte



Bief aval seuil du pont d'Elne sur le Tech © MRM. 2011

Dans le cadre de la rédaction de son PDPG, la Fédération de Pêche des Pyrénées-Orientales a recherché les espèces repères utilisables pour les diagnostics de fonctionnalité des contextes piscicoles en aval des fleuves côtiers (Agly, Têt, Tech principalement). En l'absence de carnassiers autochtones dans le domaine cyprinicole, l'idée naît de prendre un ou plusieurs grands migrateurs comme indicateurs de continuité piscicole. Fait curieux, l'aloïse feinte du Rhône n'était pas recensée dans le département sur les cartes du Muséum d'Histoire Naturelle alors que l'espèce était signalée dans de nombreux côtiers méditerranéens. Ce constat a déclenché la recherche de cette espèce.

- Mai 2005, l'espèce a été (re)découverte lors de différentes investigations menées par la Fédération de pêche et le service départemental de l'ONEMA sur le cours aval de l'Agly. Des géniteurs ont pu être clairement identifiés.

Des bancs de 20 à 30 individus de 40 à 50 cm remontent ainsi le cours de l'Agly et sont stoppés par un passage à gué sur la commune de Rivesaltes (15 km de la mer).

- Ces observations ont pu être réitérées ponctuellement en mai 2006. Puis mi-juillet, une pêche électrique de sondage, effectuée en fermeture de bassin pour tenter de capturer le fruit de cette migration de reproduction, a été concluante, l'espèce est officiellement déclarée comme présente sur ce bassin.

Depuis, du fait de rumeurs persistantes de présence, des pêches électriques de sondage ont été menées en juillet 2008 et 2010 dans le périmètre de la Réserve Naturelle du Mas Larrieux, couvrant l'embouchure du Tech, sans grand succès. La dimension du lit du Tech à ce niveau (> 50 mètres par endroit) et la technique employée expliquent sûrement ces échecs.

En octobre 2007, lors d'une étude conjointe Cemagref/FDPPMA 66/ONEMA, un aloson est capturé

en pêche électrique sur la Massane, petit fleuve côtier méditerranéen.

En 2011, le bureau d'études GAIADOMO, mandaté par la DDTM 66 pour dresser la liste des espèces de poissons présentes sur le site Natura 2000 du Grau du Tech et de la Massane en vue de la rédaction du Docob associé, a capturé un juvénile d'aloïse feinte sur le Tech à l'aide d'un engin de pêche de type capéthead ainsi que 4 alosons sur la Massane aval confirmant ainsi la présence de l'espèce dans cet autre bassin.

A ce jour, la pêche récréative de cette espèce reste confidentielle dans le département. Vu la faiblesse probable des populations présentes, la Fédération ne souhaite pas pour l'instant en développer sa pêche mais elle progresse peu à peu dans la connaissance de son patrimoine piscicole et des enjeux qui lui sont associés.



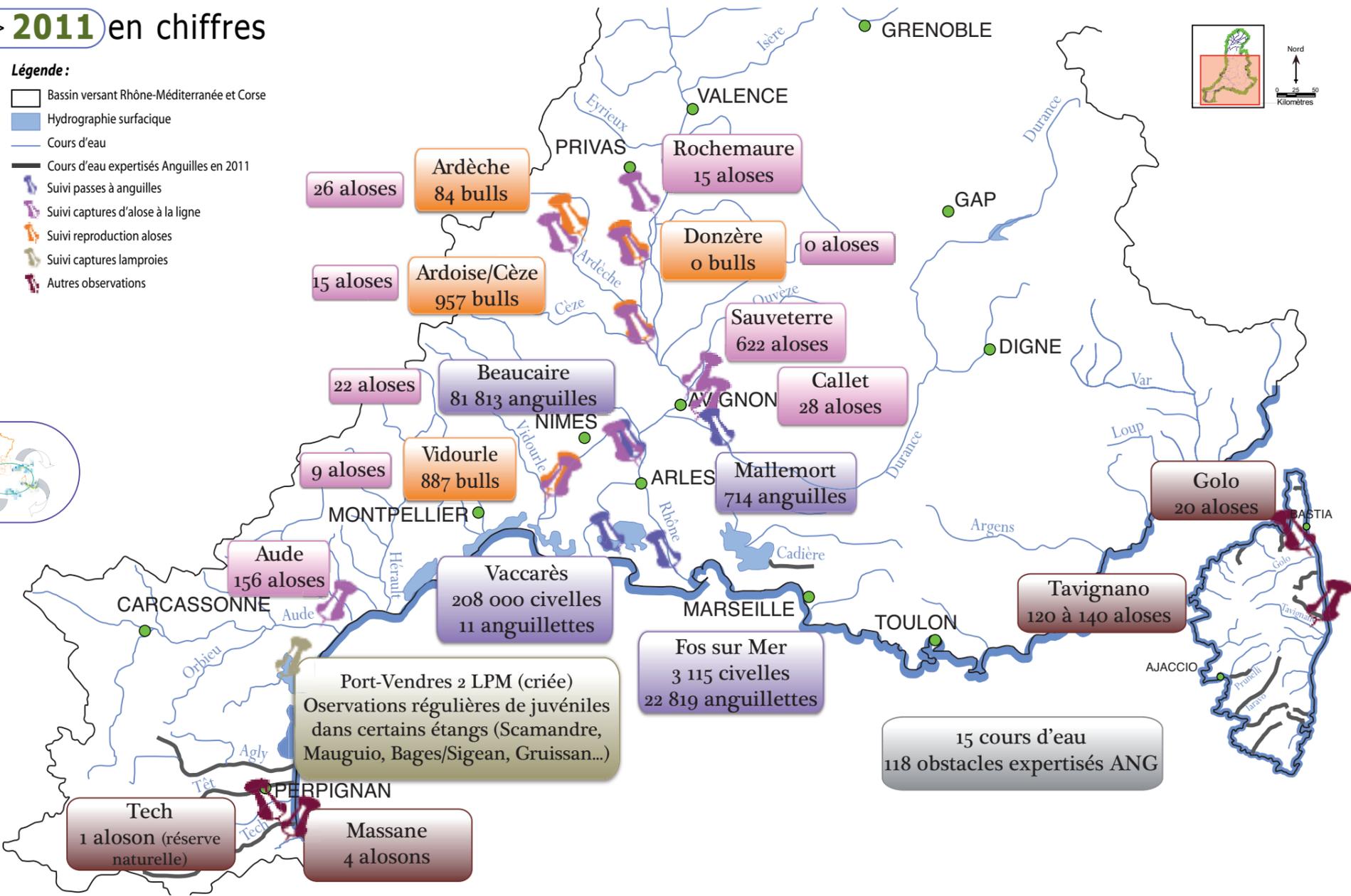
Passage à gué de Rivesaltes sur l'Agly © Association MRM/F.GARDIN 2007



Tech © MRM.2011

> 2011 en chiffres

- Légende :**
- Bassin versant Rhône-Méditerranée et Corse
 - Hydrographie surfacique
 - Cours d'eau
 - Cours d'eau expertisés Anguilles en 2011
 - Suivi passes à anguilles
 - Suivi captures d'aloïse à la ligne
 - Suivi reproduction aloses
 - Suivi captures lamproies
 - Autres observations



> Point de vue la Région Languedoc-Roussillon aux côtés de MRM

Simon WOODSWORTH, Chargé de projet Biodiversité et Territoires - Région Languedoc-Roussillon

Nouveaux outils, nouvelles ambitions

Préserver la richesse écologique des cours d'eau et des zones humides constitue un objectif majeur de la **Stratégie Régionale pour la Biodiversité** de la Région Languedoc-Roussillon. La sensibilité de ces milieux aux évolutions de l'aménagement du territoire et aux changements des pratiques appelle une vigilance particulière. Au-delà d'une simple fonction écologique, le rôle socio-économique de ces espaces rend nécessaire une stratégie d'intervention ambitieuse.

Une ambition relative aux continuités écologiques qui trouve également écho dans le projet de **Convention d'objectifs pour la préservation et la mise en valeur des zones humides du Languedoc-Roussillon** (Région, Etat, Agences de l'Eau RMC et Adour-Garonne, ONEMA et conseils généraux du L-R). Ce partenariat technique et financier 2011-2013 devrait notamment permettre d'inscrire la gestion des zones humides dans une stratégie concertée, garantissant une plus grande cohérence, avec cette même exigence d'opérationnalité à l'échelle locale.

Cette ambition s'exprime tout d'abord à travers l'élaboration du futur **Schéma Régional de Cohérence Ecologique**. La Région Languedoc-Roussillon souhaite à travers ce schéma répondre à un double objectif :

- renforcer la gouvernance régionale sur la biodiversité, pour accroître la cohérence entre politiques régionales et locales dans la préservation de la nature ;
- permettre une meilleure intégration en amont des enjeux de continuité écologique, au sein des projets de territoire comme au sein des pratiques professionnelles.

La Région a ainsi pour exigence de développer des outils méthodologiques pour favoriser la déclinaison du schéma à des échelles opérationnelles. C'est le fil rouge qui soutiendra les travaux d'élaboration du schéma durant l'année 2012.

Prolongeant son soutien aux actions portées par Migrateurs Rhône-Méditerranée (appui de plus de 100.000 € entre 2010 et 2011) et plus globalement au volet « Qualité des eaux, ressource et biodiversité » du Plan Rhône (engagement de 2 millions d'euros sur la période 2007-2013), la Région Languedoc-Roussillon renforce ainsi le cadre stratégique dans lequel ces actions s'opèrent. Le partenariat avec MRM se présente comme une mise en œuvre concrète d'ambitions affirmées et d'exigences à satisfaire.



L'Orb © Association MRM. 2009